

- 5 A l'intersection de chemins, près du petit étang, aller tout droit. Arrivé en bas d'une prairie, prendre le chemin à gauche qui grimpe et s'enfoncer dans le bois.
- 6 Au carrefour de deux chemins, prendre à gauche et franchir le petit ruisseau. A la voie communale, la prendre à gauche sur 300 m.
- 7 Prendre à gauche le chemin empierré jusqu'à l'aire de pique-nique. A l'aire prendre à gauche. Arrivé à l'étang, traverser la chaussée et tourner à droite
- 8 Emprunter la chaussée de l'étang du Clos, cheminer dans le parc pour rejoindre la passerelle. Remonter ensuite vers le lotissement du Clos, puis vers le point de départ du circuit.



*Des traces d'occupation gauloise apparaissent vers la fin du III<sup>ème</sup> siècle av. JC. Saint-Gence semble avoir été la capitale des Lémovices jusque vers 70 av. JC date à laquelle ils abandonnent le site au profit de Villejoubert (commune de Saint-Denis-des-Murs). Le "Camp de César" est une petite enceinte fortifiée d'origine gauloise. Ce n'est qu'au Moyen-Âge qu'un village réapparaîtra. Il existe toujours aujourd'hui.*

*Dans le bourg : une église romane, remaniée au XV<sup>ème</sup> siècle, ainsi qu'un bâtiment agricole du XV<sup>ème</sup> siècle, le repaire des Monts, et la maison de la Chassagne construite au XVII<sup>ème</sup> siècle. De nombreux édifices d'eau jalonnent la commune : moulins sur la Glane, lavoir à Senon, réserve à poissons dans le bourg, nombreux puits et aqueducs. Un réseau de circuits pédestres et de VTT balisés, permet de découvrir les bocages, forêts et hameaux typiques.  
Source : Wikipédia.*

## En chemin :

- La forêt, l'étang de Puy Boursaud, des ruisseaux, des pêcheries ;
- Le bourg de Saint-Gence, son église des XIII<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, une maison du XVI<sup>ème</sup> siècle ;
- De nombreux points de vue ;
- Les restes d'une enceinte fortifiée gauloise datant de l'Age du Fer.

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme de Limoges  
Contact : 05 55 34 46 87

En savoir plus sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

## [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Haute-Vienne Tourisme



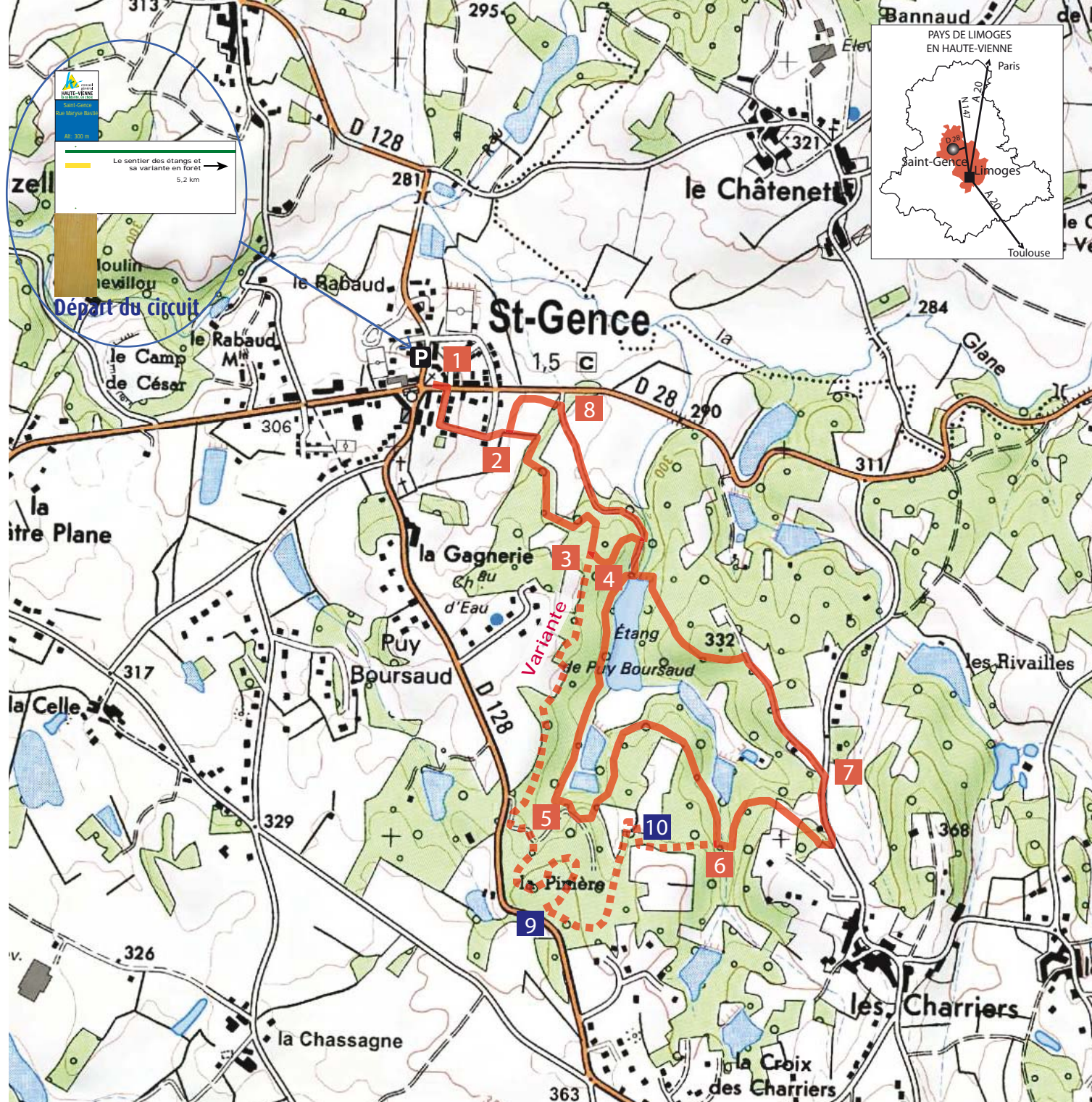
Ne pas jeter sur la voie publique

**SAINT-GENCE**  
Le sentier des étangs  
1 h 10 - 4,8 km

variante en forêt : 1 h 20 - 5,20 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)





## Info pratique

**Accès :** à 25 min de Limoges. Prendre la RN147 en direction de Bellac. Passer Couzeix, puis tourner à gauche sur la RD28. Traverser Nieul et poursuivre jusqu'à Saint-Gence.

**Départ :** place Yves Lenfant, à l'angle de la rue Maryse Bastié.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
1 h 10	4,8 km	jaune	facile	58 m



Les pratiques possibles



## Itinéraire

**1** Tourner le dos au bourg, traverser la RD28 et emprunter à droite la rue Maryse Bastié, qui mène au lotissement du Clos. Descendre vers le parc paysager avec un étang : le bassin du Clos.

*Ouvrir la porte et observer la réserve à poissons, petit bâtiment singulier à usage de vivier*

**2** Franchir la passerelle puis prendre à droite le sentier qui s'enfonce dans la forêt.

**3** Au sommet de la colline, au carrefour de chemins, prendre celui à gauche.

**Variante :** au sommet de la colline, au croisement, prendre à droite. Dans la prairie, poursuivre tout droit. En dessous de la déchetterie, descendre à gauche sur 30 m puis tourner à droite en direction du sommet de la colline. Au sommet de la côte, à proximité du parking de la Sapinière, prendre à gauche. Au pied d'un grand conifère, tourner à gauche.

**9** Au carrefour de chemin, non loin de la RD128, prendre à gauche. Sortir du bois, suivre le sentier qui longe le haut de la prairie puis poursuivre.

*Observer la pêche à la ligne alimentée par une source. 50 m en aval, se situe un petit plan d'eau pourvu d'un moine, sorte de puits dont un côté est constitué de planches que l'on peut empiler pour régler le niveau de remplissage. Le moine permet la vidange de l'étang.*

**10** Parvenu sur le plateau, emprunter le chemin empierré sur 40 m, puis après avoir dépassé le panneau interdisant la circulation de véhicules à moteur, prendre à gauche vers le vallon. Reprendre le descriptif au point 6.

**4** Arrivé au niveau de l'étang du Puy Boursaud, ne pas passer la chaussée, partir à droite et longer le plan d'eau. Poursuivre tout droit.

*A l'extrémité de l'étang, observer dans le vallon un arbre remarquable peu fréquent en Limousin : le cyprès chauve, situé dans une petite tourbière.*